



TIR CLUB DES PERRIERES

Association régie par la Loi du 01er juillet 1901

N° d'agrément F.F.T. : 0489010

N° d'agrément D.D.J.S. : 89S442

Adresse du Club : Mairie d'Ormoix 6, rue du commandant Charpy 89400 ORMOIX

Adresse de la Présidente : 34, rue Chaudot 89300 – JOIGNY Tél. : 03 86 62 34 72

Montant Licence 2024 - 2025

	Adulte	Jeune
Part FFTir :	64,00 euros	44,00 euros
Part Ligue de Bourgogne :	8,00 euros	2,00 euros
Part Comité de l'Yonne :	2,50 euros	2,50 euros
Part TCP :	72,00 euros	7,00 euros
TOTAL :	146,50 euros	55,50 euros

Nous vous rappelons que pour pouvoir renouveler votre licence il est impératif que votre certificat médical soit à jour sur EDEN.

Droit d'entrée :	15,00 euros	5,00 euros
Deuxième Club :	80,00 euros	40,00 euros

Pack nouveau tireur licencié

Il faut comprendre par « nouveau tireur licencié » une personne n'ayant jamais été titulaire d'une licence de tir.

Passeport « Cibles Couleurs » - Passage cible Jaune – Livret Tirs Contrôlés – Munitions

25,00 euros

Bons tirs !!!!!!!!!

P.S. Augmentation de 2 euros pour la part FFTir, de 0,50 euro pour le Comité de l'Yonne, de 1 euro pour la Ligue de Bourgogne et de 0,50 euro pour le TCP.